Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260428-DCM2026_041-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mardi vingt-huit avril deux mille vingt-six, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le jeudi 16 avril 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Le Maire, Rémi BLANCHARD, Vanessa MORIN, François NEVEU, Ségolène CLAVERIE, Adjoints, Anne-Cécile BODENES, Christophe BOITARD, Martine CARIMALO, Eugénie COLLET, Jérôme CHEVRIER, René DAULY, Régis LANCIEN, Aurélie MASSON, Solenn MEURO, Élodie MICHEL, Damien POSSEME, Miguel REBOURS, Christelle VARGIU.

Absents : Didier QUINTIN (pouvoir à Christophe BOITARD)

Secrétaire de séance : Élodie MICHEL

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19
Absents : 1

DCM2026/041 : TRACAGE TERRAIN SALLE OMNISPORT

Madame Le Maire passe la parole à M. Rémi BLANCHARD, Adjoint.
Ce dernier explique que le traçage du terrain de basket ne répond plus aux normes actuelles. De plus, nous avons reçu une demande du club de badminton qui souhaite également de nouveaux traçages. Le conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le devis présenté.

Entreprise	Proposition	Montant HT	TVA	Montant TTC
BRO 5 Inguiniel (56)	Mise aux normes tracés de terrain de basket et tracé de 6 terrains de badminton	4 350,00 €	870,00 €	**5 220,00 €**

Madame le Maire précise que le montant de cette acquisition est prévu au budget :
- Opération 231 – Salle Omnisport
  - Chapitre 21 : Immobilisations corporelles
  - Article 2158 : autres installations, matériel et outillage techniques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **DECIDE d'accepter le devis de la société BRO5 pour la mise aux normes du traçages des terrains à la salle Omnisport pour un montant de 4 350,00 € HT soit 5 220,00 € TTC**
- **AUTORISE Mme le Maire à signer le devis correspondant.**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260428-DCM2026_041-DE

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurence MAHÉ

Le secrétaire de séance :
Élodie MICHEL